

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Montagne, tourisme, sport, santé

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université Savoie Mont Blanc, proposée sur le site du Bourget-du-Lac, dépend du département STAPS, lui-même intégré à l'Unité de Formation et de Recherche du Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne (C.I.S.M.), composée par ailleurs des départements de Sciences de la Vie, Sciences de la Terre et Géographie. Le diplôme se décline en deux spécialités : *Education et motricité* (EM), qui comprend trois parcours (*Enseignement de l'EPS en 1^{er} et 2^{ème} cycles*, *Enseignement et entraînement sportifs*, *Enseignement dans les milieux du handicap*) et *Ergonomie du sport et performance motrice* (ESPM). La formation vise principalement, pour la spécialité ESPM, le développement de compétences en matière d'ergonomie des produits et matériels sportifs ou de tâches motrices, et pour la spécialité EM le développement de compétences en matière d'enseignement des activités physiques et sportives dans tout établissement à vocation éducative.

Avis du comité d'experts

La formation paraît bien intégrée dans son environnement socio-économique et son territoire, le diplôme offrant de nombreuses possibilités d'emploi au niveau local, grâce aux activités économiques liées au tourisme, bien-être et aux industries de produits sportifs, importantes en Savoie. La présence de la spécialité ESPM confère une réelle originalité au diplôme. Elle le singularise des formations STAPS proposées dans les universités voisines. La formation dépend du champ de formation *Montagne, tourisme, sport, santé* (MT2S) de l'Université Savoie Mont Blanc, dans lequel elle s'intègre naturellement. Tous les aspects de ce champ se retrouvent en effet de manière pertinente dans la formation en trois ans, avec une dominante Sport.

La structure du diplôme est conforme aux attendus d'une licence STAPS. La dimension recherche, qui s'articule autour de trois laboratoires, est fortement présente dans les enseignements, en particulier de la spécialité ESPM. Les enseignements, équilibrés sur les six semestres malgré la présence importante de certains d'entre eux tout au long du cursus (sciences de la vie, sciences humaines) et la relative absence d'autres (ceux liés à la dimension de la santé notamment), répondent globalement aux objectifs de la formation. On peut toutefois noter la faible part d'enseignements liés au domaine du management et de la commercialisation, alors même que les objectifs de la spécialité ESPM affichent cette dimension (« connaissance du milieu de l'entreprise »). On notera aussi la présence de parcours *Activités physiques adaptées* et *Entraînement sportif* au sein de la spécialité EM, qui ne contribuent pas à la lisibilité de la spécialité.

L'organisation du diplôme est matricielle, avec des responsables par année et des responsables par domaine. Elle est opérée à la fois horizontalement et verticalement, afin de permettre un partage efficace des responsabilités. Le pilotage du diplôme est assuré avec efficacité grâce à de nombreuses réunions pédagogiques, par des enseignants et enseignants-chercheurs investis. L'association d'enseignants-chercheurs venant d'autres universités proches témoigne cependant des besoins réels du département STAPS en matière de recrutement, en particulier dans le secteur des sciences humaines et sociales. L'équipe pédagogique, bien qu'équilibrée, paraît ainsi à certains égards privilégier certains enseignements (enseignements liés à l'entraînement, ou à l'histoire par exemple). La présence des professionnels dans la formation, qui est pensée rationnellement, pourrait être complétée de sorte que le milieu de l'entreprise y soit davantage représenté.

La formation compte un nombre d'étudiants important pour un département d'une UFR, en particulier depuis l'augmentation des effectifs d'étudiants de première année depuis 2012. La réussite des étudiants, conforme aux tendances nationales en STAPS (augmentation du taux d'échec du fait de l'augmentation des effectifs de première année, avec une proportion importante d'étudiants dont l'avis formulé en amont de leur inscription était pourtant

défavorable, notamment), permet de faire fonctionner des promotions de deuxième (L2) et de troisième année (L3) de taille raisonnable avec efficacité. En revanche, la connaissance de l’insertion professionnelle des étudiants sortants est parcellaire et demanderait à être plus rigoureusement organisée.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les liens de la formation avec la recherche sont nombreux et pertinents, et les relations avec les laboratoires d’appui sont explicites. Ils concernent majoritairement les questions de l’ergonomie et de la performance. Afin de soutenir la spécialité EM autant que la recherche ne le fait pour la spécialité ESPM, on aurait pu attendre que la question éducative dans son sens large ait pu trouver davantage de place dans les activités déployées.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La thématique de la professionnalisation et des enseignements et dispositifs qui s’y rattachent sont divers et organisés progressivement ; des partenariats existent avec différents organismes professionnels. Au sein de la spécialité EM, ce qui a trait à la professionnalisation semble adapté aux réalités professionnelles, même s’il y a à questionner la présence de parcours <i>Activités physiques adaptées</i> et <i>Entraînement sportif</i> au sein de cette spécialité : ces parcours ne gagneraient-ils pas, pour davantage de clarté, à s’autonomiser en spécialités ? La professionnalisation, dans le cadre de la spécialité ESPM, pourrait par contre être davantage particularisée.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L’articulation entre projets et stages paraît pertinente, même si les enseignements qui permettent effectivement cette mise en lien auraient mérité d’être identifiés et la démarche explicitée. L’absence d’un stage obligatoire en L2 (il est en l’état « à l’initiative de l’étudiant ») peut paraître préjudiciable. En L3 ESPM, les étudiants réalisent un stage <i>recherche</i> (mais pourquoi leur est-ce réservé ?), tandis que les étudiants de L3 EM peuvent réaliser un stage dans une spécialité de leur choix, liée aux grands secteurs de la licence STAPS : cette situation peut toutefois interroger, en regard des commentaires formulés plus haut dans la partie « place de la professionnalisation » notamment.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Si les opportunités de relations avec l’international semblent nombreuses, les échanges réels (seule une dizaine d’étudiants du diplôme en bénéficie chaque année, pour cinq étudiants étrangers entrant en formation) et l’ouverture vers cette dimension demeurent restreints. La dimension internationale est peu présente actuellement, mais des contacts sont par exemple établis dans le but de créer un rapprochement avec l’université de Lausanne.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Les dispositifs mis en place dans ce domaine sont nombreux (méthodologie du travail universitaire, tutorat, soutien...), pour certains innovants (passerelles), et permettent un accompagnement réel des étudiants au cours de leur formation. Accentués sur la première année (L1), ils pourraient également être davantage pensés au niveau L2 et L3. Les dispositifs mis en place à destination du recrutement, eux, sont également pertinents, et le manque de résultats ne peut leur être imputable. Globalement, c’est un processus d’aide à la réussite complet qui est proposé aux étudiants.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités des enseignements, majoritairement réalisés en présentiel, s’appuient de manière intéressante sur les outils numériques (plateformes d’échanges, etc.). Cette utilisation reste toutefois à confirmer et à stabiliser pour la rendre davantage systématique et structurée, et mieux mise en lien avec les objectifs des enseignements.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le système de certification (jurys, compensation inter-semestres...) est « classique » pour une Licence STAPS. Les dispositifs d'évaluation sont bien structurés, et s'organisent de manière équilibrée entre contrôle continu et contrôle terminal, bien que le seul contrôle terminal semble prédominant après la L1. La diversité des modalités d'enseignement (écrites, orales, individuelles, collectives, etc.) aurait mérité d'être davantage précisée dans le dossier, afin de montrer leur complémentarité pédagogique réelle.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'accompagnement des étudiants par les enseignants (soutien), de même que les outils utilisés (Annexe descriptives au diplôme-ADD, livret de l'étudiant) paraissent de nature à s'assurer de l'acquisition régulière des connaissances et compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Un suivi des étudiants est assuré au niveau de l'établissement (pris en charge par l'observatoire de la Vie Etudiante de l'université), complété dans une moindre mesure par le suivi spécifique du département, plus informel. Il est réalisé, mais le dossier ne mentionne pas dans quelle mesure ce suivi est susceptible d'influencer la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le département STAPS n'a pas encore mis en place de conseil de perfectionnement pour sa licence. La diversité des partenaires et l'intégration de la formation dans le paysage local serait pourtant de nature à favoriser cette démarche. En particulier, il paraît surprenant que la spécialité ESPM ne se soit pas dotée de cet outil de pilotage. Un pilotage informel existe toutefois. Globalement, l'évaluation des enseignements a lieu de manière informelle, lors de conseils pédagogiques, sans que soient réellement mises en place de procédures d'évaluation systématisées (sondages, votes, etc.), régulières et utiles.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le positionnement de cette licence dans l'environnement socio-économique régional est particulièrement intéressant, eu égard aux caractéristiques du territoire local, ce dont témoigne aussi sa pleine inscription dans le champ MT2S de l'Université de Savoie.
- Le positionnement spécifique et pertinent de la spécialité ESPM au regard de l'offre des autres unités STAPS au niveau inter-régional, constitue un des atouts indéniables de cette formation.
- Les dispositifs d'accompagnement des étudiants et processus d'aide à la réussite sont importants, et la possibilité de réorientation en cours de formation apparaît comme un atout.

Points faibles :

- Aucun système d'évaluation des enseignements efficace ne paraît réellement mis en place.
- Le suivi des étudiants et leur insertion professionnelle apparaissent un peu secondaires.
- La présence de trois parcours au sein de la spécialité EM (qui ailleurs constituent par contre des spécialités à part entière) pose des problèmes de lisibilité, tant en matière d'organisation pédagogique que d'insertion professionnelle.

Conclusions :

Ce diplôme est bien intégré dans le champ MT2S de l'Université Savoie Mont Blanc, et répond à une réelle demande régionale (étudiante comme professionnelle). Le diplôme s'insère de façon satisfaisante aussi bien au niveau de son environnement socio-économique qu'au niveau de l'offre globale de formation de l'université. L'articulation des spécialités ESPM et EM est pertinente, et l'appui sur la recherche intéressant pour la première en particulier. Sur différents points comme la professionnalisation, l'évaluation des étudiants, la formation pourrait être plus lisible et systématisée. La recherche de partenariats avec des universités étrangères, en particulier l'UNIL de Lausanne, semble être une piste à privilégier particulièrement.

Observations de l'établissement

Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

PRÉSIDENTE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/215
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 29 avril 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010600-010451-RT - Licence SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser les observations formulées par l'Université Savoie Mont Blanc relatives au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN

Evaluation des formations Vague A : Campagne d'évaluation 2014-2015

Intitulé de la formation : Licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Nom du responsable : Pierre BAVAZZANO

OBSERVATIONS

Éléments spécifiques de la mention :

- Place de la recherche : bien qu'aucun enseignant-chercheur (EC) ne travaille spécifiquement sur la question éducative, deux EC en SHS (psychologie et sociologie) du département investissent ces questions dans leur champ de spécialité.
- Place de la professionnalisation : pour la rentrée 2015, les parcours entraînement sportif s'autonomisent notamment dans les spécialités aviron et handball.
- Place des projets et stages : il y a un stage obligatoire en L2 en école primaire (convention avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Savoie) afin de répondre aux exigences de la fiche RNCP du DEUG STAPS.
- Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation : le conseil de perfectionnement a été mis en œuvre à partir de l'année universitaire 2014-2015 et il se réunit une fois par an.